

# Rapport public Parcoursup session 2025

Université d'Artois - Site de Liévin - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Renforcé Sportif de haut niveau

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

## Université d'Artois - Site de Liévin - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Renforcé Sportif de haut niveau (16806)

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 17%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université d'Artois - Site de Liévin - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Renforcé Sportif de haut niveau (16806)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	224	91	91	23

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université d'Artois - Site de Liévin - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Renforcé Sportif de haut niveau (16806)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	60	30	30	8	34,8 %
			Masculin	164	61	61	15	65,2 %
			<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>91</b>	<b>91</b>	<b>23</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université d'Artois - Site de Liévin - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Renforcé Sportif de haut niveau (16806)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	76	30	30	10	47,6 %
				AB	57	30	30	6	28,6 %
				B	26	14	14	4	19 %
				TB	8	4	4	1	4,8 %
				TBF	1	0	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>171</b>	<b>78</b>	<b>78</b>	<b>21</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	5	2	2	0	0 %
				Sans mention	29	9	9	2	100 %
				AB	8	1	1	0	0 %
				B	2	1	1	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	
				Sans mention	2	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université d'Artois - Site de Liévin - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Renforcé Sportif de haut niveau (16806)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	196	80	80	18	78,3 %
			En réorientation	14	6	6	3	13 %
			Non scolarisés	11	3	3	2	8,7 %
			Autres	3	2	2	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>224</b>	<b>91</b>	<b>91</b>	<b>23</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université d'Artois - Site de Liévin - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Renforcé Sportif de haut niveau (16806)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	33	15	15	4
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	31	11	11	4
			Autres doublettes	102	49	49	12
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
Université d'Artois - Site de Liévin - Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Parcours Renforcé Sportif de haut niveau (16806)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	19,9 %	20 %	20 %	20 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives	18,7 %	14,7 %	14,7 %	20 %
		Autres doublettes	61,4 %	65,3 %	65,3 %	60 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scientifique	Bulletins de 1ère et de Terminale : notes dans les matières scientifiques (dont enseignement de spécialité et contrôle continu). Résultats aux épreuves terminales de baccalauréat. Bonus pour les options scientifiques.	Essentiel
	Niveau littéraire	Bulletins de 1ère et de Terminale : notes dans les matières littéraires (dont enseignement de spécialité et contrôle continu) de la première à la terminale. Résultats aux épreuves terminales de baccalauréat. Bonus pour les options littéraire	Essentiel
	Niveau sportif	Notes de contrôle continu d'EPS des trois trimestres de première et des deux premiers trimestres de terminale. Bonus pour l'option EPS.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	champs « méthode de travail », « autonomie » et « capacité à réussir » de la fiche avenir.	Très important
Savoir-être	Méthodes de travail et autonomie pour réussir des études universitaires en STAPS	champs « engagement citoyen », « esprit d'initiative » et « capacité à s'investir » de la fiche avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Fiche avenir - Projet de formation du candidat	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	pratiques sportives de Haut niveau : sportifs professionnels ou en centre de formation, et sportifs du plus haut niveau National.	Questionnaire spécifique STAPS et justificatifs (liste ministérielle...)	Essentiel

<b>Champs d'évaluation</b>	<b>Critères retenus par la commission d'examen des vœux</b>	<b>Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères</b>	<b>Degré d'importance des critères</b>
	Intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes	Questionnaire STAPS et justificatifs	Essentiel

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

### Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Écologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)

- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

### **Série STAV**

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

### **Série STD2A**

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

### **Série STHR**

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

### **Série STI2D**

- Architecture et construction (EDS)

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

### **Série STL**

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

### **Série STMG**

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

### **Série ST2S**

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

## Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)
- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

## Critères éliminatoires

**Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures**

Ne sont classés que les sportifs de haut-niveau (listes ministérielles), les sportifs professionnels ou en centre de formation et les sportifs du plus niveau national.

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des UFR et départements STAPS utilise la même procédure proposée par la conférence des directeurs et doyens STAPS(C3D STAPS) pour l'accès à la Licence STAPS. Outre le fait que cette procédure nationale simplifie grandement le travail des commissions d'examen des vœux, elle assure que tous les candidats et candidates à la Licence STAPS sont traités de manière identique et équitable sur l'ensemble du territoire. Un candidat postulant en Licence STAPS dans des universités différentes doit donc obtenir des scores analogues. Cette procédure a été mise à disposition de tous les UFR et départements STAPS au travers d'un fichier Excel et d'un mode d'emploi détaillé. La procédure mise au point par la C3D repose sur les attendus spécifiques aux formations STAPS, à savoir « disposer de compétences scientifiques », « savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté », « disposer de compétences sportives » et enfin « manifester un intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne ». Il s'agit de mettre en avant des compétences jugées favorables à la réussite en STAPS des attendus évaluables. Les notes sur 20 collectées sur Parcoursup en Première et des 2 premiers trimestres de Terminale sont moyennées puis transformées selon une logique exponentielle, pour calculer les scores pour les compétences scientifiques et littéraires. Ce traitement permet de favoriser les candidats ayant reçu de bonnes évaluations au cours de leur cursus. Ainsi, après transformation, la différence entre un 2/20 et un 6/20 reste minime, alors qu'elle est beaucoup plus marquée entre un 12/20 et un 16/20. Les candidates et candidats à la Licence STAPS répondent également à un questionnaire d'auto-évaluation concernant (1) leur niveau sportif, (2) leurs qualifications en matière d'encadrement, d'animation ou de sécurité, et (3) leurs expériences et compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile et d'engagement associatif. Ces informations permettent de renseigner plus précisément les compétences sportives et d'encadrement/engagement citoyen. Les réponses doivent être attestées par des pièces justificatives, téléchargées sur la plate-forme Parcoursup. Ces pièces sont clairement décrites pour chaque niveau de réponse, de manière à éviter toute ambiguïté. Les données de la fiche avenir présentant notamment des évaluations plus globales des lycéenne et lycéens et de leurs projets de la part des enseignants et des chefs d'établissements sont également prises en compte. Outre l'algorithme fourni par la C3D qui permet ainsi aux UFR et départements STAPS d'attribuer une note sur 150 points à chaque candidature (30 points pour chacun des 4 attendus + 30 points pour la Fiche Avenir), sans ex-aequo, la commission d'examen des vœux du parcours Sportif de Haut Niveau attache une plus grande importance aux attendus sportifs. Dans ce processus, l'intervention humaine consiste d'une part, en la vérification des

pièces justificatives présentes dans les dossiers des candidates et candidats et, d'autre part, en l'ajustement des notes d'auto-évaluation lorsque cela s'avère nécessaire. Ces pièces constituent des éléments clés pour juger de la motivation et de l'engagement durable de l'étudiant ou étudiante dans son projet professionnel.

### **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le niveau attendu, sur le plan scolaire, sportif et d'investissement permettant une proposition d'admission est élevé. La commission alerte en particulier sur la nécessité pour les candidats de s'investir pleinement (et cela dès la classe de première) dans leur scolarité ; les résultats obtenus sur les trois trimestres de classe de première et les deux premiers trimestres de terminale étant capitaux. Il ne faut surtout pas négliger les critères sur la pratique sportive personnelle et sur l'engagement associatif et citoyen. Pour cela, respecter le format demandé pour les pièces justificatives à fournir pour ces critères facilite le travail de la commission d'examen des vœux et donc leur validation

**Signature :**

ANNE DAGUET-GAGEY,

Président de l'établissement Université d'Artois -

Site de Liévin